



Conseil économique et social

Distr. générale
28 décembre 2015
Français
Original : anglais



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Commission économique pour l'Europe

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Comité des forêts et de l'industrie forestière

Commission européenne des forêts

Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts

Trente-huitième session

Genève, 23 et 24 mars 2016

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la trente-huitième session¹

Qui s'ouvrira au Palais des Nations (salle VIII), à Genève,
le mercredi 23 mars 2016, à 10 heures

Le présent ordre du jour annoté donne aux participants au Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts des orientations quant à la structure de la réunion et aux principaux thèmes à examiner.

Pour chaque domaine d'activité, le Groupe de travail examine les activités entreprises durant l'année écoulée et les plans pour l'année à venir, et il formule des observations à leur sujet. En outre, il passe en revue les travaux des équipes de spécialistes et leur contribution aux domaines d'activité, ainsi que la façon dont elles coopèrent les unes avec les autres, afin qu'elles s'acquittent de leurs tâches avec le maximum d'efficacité et d'efficience.

Les activités menées par le secrétariat depuis la trente-septième session du Groupe de travail sont exposées dans les documents d'information qui seront mis à disposition avant la session. Les exposés présentés par le secrétariat ne reprendront pas le contenu des documents d'information, mais porteront plutôt sur les principaux points qui doivent être examinés dans chaque domaine d'activité. Les principales questions qui seront examinées au cours de la présente session par le Groupe de travail sont les suivantes :

¹ On trouvera les documents disponibles et de plus amples informations, y compris le formulaire d'inscription, à l'adresse suivante : www.unecce.org/forests/wpfssem2016.



- Résultats du projet pilote relatif au Système d'évaluation de la gestion des forêts (SEMAFOR);
- Enquête commune de 2013 sur l'énergie provenant du bois : résultats, révision et renforcement des capacités;
- Révision en 2022 du Système harmonisé de désignation et de codification;
- Renforcement des capacités et projets financés par le Compte de l'ONU pour le développement;
- Table ronde sur les répercussions potentielles de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour les forêts et le secteur forestier;
- Préparation de l'examen stratégique du Programme de travail intégré.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (soixante-treizième session) et de la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO (trente-huitième session).
3. Rapport de la Journée internationale des forêts « *Les forêts et l'eau* ».
4. Actualisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres processus internationaux ayant des répercussions sur les forêts.
5. Orientations concernant les domaines d'activité :
 - a) Domaine d'activité 1 : Données, suivi et évaluation;
 - b) Domaine d'activité 2 : Dialogue et conseils en matière de politique;
 - c) Domaine d'activité 3 : Communication et information;
 - d) Domaine d'activité 4 : Renforcement des capacités.
6. Table ronde sur les répercussions potentielles de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour les forêts et le secteur forestier.
7. Rapport du secrétariat sur la mise en œuvre des résultats des auto-évaluations réalisées lors des trente-cinquième et trente-septième sessions du Groupe de travail.
8. Examen stratégique du Programme de travail intégré.
9. Questions diverses.
10. Date et lieu de la prochaine réunion.
11. Élection du Bureau
12. Adoption du rapport

II. Informations générales

1. Le Groupe de travail est un organe subsidiaire du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO (CEF).

2. Le Groupe de travail contribue à la mise en œuvre du programme de travail intégré du Comité et de la Commission (ECE/TIM/2013/2). Il fait rapport à ces deux organes et se réunit chaque année pour :

a) Donner des orientations quant à la mise en œuvre de tous les domaines du programme de travail;

b) Passer en revue les travaux des équipes de spécialistes et faciliter l'échange d'informations sur leurs activités;

c) Définir les actions prioritaires et les nouvelles questions pertinentes; et communiquer les priorités proposées et des recommandations spécifiques au Comité et à la Commission, pour examen.

3. Pour chaque domaine d'activité, et en s'appuyant sur un rapport du secrétariat, le Groupe de travail examine les activités entreprises au cours de l'année écoulée et les plans pour l'année à venir, et il formule des observations à leur sujet.

4. Le Groupe de travail passe en revue les travaux des équipes de spécialistes, leur contribution aux domaines d'activité et la façon dont elles coopèrent les unes avec les autres afin qu'elles s'acquittent de leurs tâches avec le maximum d'efficacité et d'efficience. Pour ce faire :

a) Il reçoit et examine les rapports des équipes de spécialistes afin de mieux comprendre leurs activités et d'évaluer leurs plans de travail; le cas échéant, il peut examiner leurs mandats et en recommander la mise à jour pour approbation par ses organes de tutelle;

b) Il identifie les synergies possibles et facilite l'échange d'expériences entre les équipes de spécialistes et les délégations des États membres;

c) Il renforce la visibilité et l'impact des travaux des équipes de spécialistes auprès des États Membres et des organismes des Nations Unies compétents.

5. Dans le cadre de son travail pour le Comité et la Commission, le Groupe de travail :

a) Propose des activités prioritaires dans les domaines d'activité et sur les nouvelles questions pertinentes;

b) Élabore, à la demande de ses organes de tutelle, des méthodes d'analyse économique du secteur, ainsi que des techniques pour la collecte, la validation, l'analyse et la diffusion des informations et des statistiques;

c) Entrepren, à la demande de ses organes de tutelle, des projets spéciaux dans les domaines de l'économie et des statistiques liés à la foresterie, aux produits de la forêt et aux politiques et institutions forestières;

d) Apporte sa contribution et fournit au Comité et à la Commission des avis techniques sur les questions examinées par eux, notamment la réalisation d'études sur la situation et l'avenir des forêts et sur l'industrie forestière, comme les études sur les perspectives du secteur et les revues annuelles du marché des produits forestiers;

e) Examine avec des organes d'autres secteurs des questions d'intérêt commun, y compris les meilleures pratiques en matière d'aménagement durable des

forêts et leur incidence sur la durabilité globale des forêts, la gestion des ressources naturelles et d'autres sujets comme la biodiversité et les changements climatiques;

f) Collabore avec d'autres organismes internationaux, dont Forest Europe, EUROSTAT, l'Organisation internationale des bois tropicaux et la Conférence des statisticiens européens, afin de coordonner les activités et d'éviter tout chevauchement.

III. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

6. Conformément au Règlement intérieur de ses deux organes de tutelle et suivant l'usage, le premier point de l'ordre du jour est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Rapport de la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la CEE (soixante-treizième session) et de la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO (trente-huitième session)

7. Le secrétariat présentera un résumé des discussions et en fera ressortir les incidences sur les activités du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts.

Point 3

Rapport de la Journée internationale des forêts « Les forêts et l'eau »

8. Le secrétariat présentera au Groupe de travail les résultats de l'atelier thématique tenu le lundi 21 mars 2016, pour examen et suite éventuelle à donner.

Point 4

Actualisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres processus internationaux ayant des répercussions sur les forêts

9. Les faits les plus récents en rapport avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 seront présentés aux participants à la session comme étant pertinents pour les forêts et le secteur forestier. L'accent sera mis sur les décisions issues du « Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015 » et du système de suivi et d'examen des objectifs de développement durable, qui est toujours en cours d'élaboration.

10. Les participants seront également informés d'autres développements intervenus au niveau international qui ont une incidence sur les statistiques forestières et sur l'économie et la gestion des forêts, en particulier les résultats de la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts et de la septième Conférence ministérielle pour la protection des forêts en Europe.

11. Les participants seront invités à examiner les résultats de ces processus dans le cadre des futurs travaux du Groupe de travail, selon que de besoin.

Point 5

Orientations concernant les domaines d'activité

12. Il est demandé aux participants de passer en revue les activités réalisées en 2015 et au cours du premier trimestre de 2016. Ils doivent aussi examiner les futurs plans de travail en précisant s'ils les approuvent ou s'il faut y apporter des modifications; cela vaut pour les activités du secrétariat comme pour les travaux des équipes de spécialistes. Les rapports sur les activités des équipes de spécialistes seront disponibles avant la session. Chaque équipe de spécialistes établira un rapport concernant son principal domaine d'activité, comme indiqué dans la partie I du présent document.

13. Les travaux réalisés par le secrétariat depuis la trente-septième session du Groupe de travail sont présentés dans les documents d'information, qui seront communiqués avant la session. Dans son exposé consacré à la mise en œuvre, le secrétariat ne reprendra pas toutes les réalisations répertoriées dans ces documents, afin de laisser plus de temps pour les débats.

14. Certaines réalisations marquantes sont exposées ci-après :

a) Domaine d'activité 1 : Données, suivi et évaluation

La Section CEE/FAO de la forêt et du bois a très bien réussi à recueillir des données relatives aux forêts et aux produits du bois. Elle a reçu 44 réponses au questionnaire commun CEE/FAO/OIBT/EUROSTAT sur le secteur forestier, 35 réponses au questionnaire sur les prévisions relatives au bois, 21 réponses pour les déclarations nationales sur les marchés, 28 réponses à l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois 2013 et a déjà reçu 26 réponses au questionnaire sur la propriété forestière (6 autres réponses sont attendues). Le secrétariat tient à remercier les États membres, et notamment les correspondants nationaux, de leurs efforts considérables pour mener à bien ce travail. Des informations plus détaillées sur la collecte des données figureront dans le document d'information distribué avant la réunion. Les États membres seront invités à formuler des observations au sujet des collectes de données.

Le secrétariat informera le Groupe de travail des résultats définitifs de l'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) 2015. Cette évaluation a reçu l'appui de la Section par le biais de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO sur la surveillance de la gestion durable des forêts, du Groupe consultatif sur l'évaluation des ressources forestières et du questionnaire collaboratif sur les ressources forestières. Le Groupe de travail sera invité à débattre de l'expérience acquise à l'issue de l'évaluation des ressources forestières mondiales 2015 et à donner des conseils sur la contribution régionale par la suite.

Le secrétariat informera le Groupe de travail du prochain cycle de révision du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH 2022). Les pays seront invités à formuler des propositions afin de modifier la partie du SH relative aux produits du bois. Le secrétariat collaborera avec le Groupe de travail intersecrétariats afin d'élaborer une première communication conjointe qui sera soumise à l'Organisation mondiale des douanes (OMD) en septembre 2016.

La Section a commencé avec le concours de l'Équipe de spécialistes du bois-énergie à élaborer une publication sur l'énergie provenant du bois dans la région de la

CEE. Dans la publication, les analyses seront réalisées à partir des données recueillies par le biais de l'Enquête commune sur l'énergie provenant du bois.

La Section a publié la Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2014-2015. Sur la base des données recueillies, cette publication fournit une évaluation sans précédent de l'évolution récente du marché, gratuite et accessible à tous. Le secrétariat coordonne actuellement une enquête externe de lectorat. Les États membres seront invités à formuler des observations sur la structure et le contenu de la publication.

Le secrétariat présentera les résultats du projet pilote concernant le Système d'évaluation de la gestion des forêts (SEMAFOR), qui repose sur l'expérience de la Section et sur les travaux réalisés par l'Équipe de spécialistes CEE/FAO du suivi de l'aménagement durable des forêts afin de suivre et d'évaluer les fonctions forestières et la gestion durable des forêts mises en place depuis plus de quinze ans. Les participants à la soixante-treizième session du Comité des forêts et de l'industrie forestière tenue conjointement à la trente-huitième session de la Commission européenne des forêts ont demandé au Groupe de travail de formuler des recommandations à l'intention du Comité et de la CEF. Le secrétariat a été invité à présenter une mise à jour sur le projet pilote à la prochaine session conjointe du Comité et de la CEF.

b) Domaine d'activité 2 : Dialogue et conseils en matière de politique

La Section a continué à suivre l'application du Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte et la diffusion des concepts qui le régissent. Le Plan a été présenté à un vaste public n'appartenant pas au secteur forestier, lors d'une manifestation tenue en marge d'EXPO2015 à Milan. La Section a aidé les États membres à faciliter l'échange d'informations et à contribuer aux processus d'élaboration des politiques liées aux forêts à l'échelle mondiale, s'agissant notamment : i) des objectifs de développement durable; ii) de la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts; et iii) d'un nouvel accord sur le climat relevant de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques. Un document d'information sur le contexte politique mondial et régional a été présenté à l'Équipe de spécialistes CEE/FAO de la politique forestière et une mise à jour sur l'évolution récente des politiques a été présentée à Silva2015. Ces deux documents ont été accueillis avec intérêt par les États membres, et le Comité et la Commission ont demandé que la CEE et la FAO continuent d'informer régulièrement les États membres de l'évolution des politiques mondiales et régionales dans le domaine de la foresterie et contribuent à la mise en œuvre et à l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les États membres seront invités à formuler des observations sur les travaux déjà réalisés concernant le dialogue et les conseils en matière de politique et à donner des orientations quant aux travaux futurs.

c) Domaine d'activité 3 : Communication et information

Le Groupe de travail sera informé de la contribution de la Section aux événements mondiaux et régionaux organisés en 2015, parmi lesquels la onzième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, le Congrès forestier mondial et les Conférences ministérielles de Forest Europe. La Section a organisé deux grandes manifestations dans ce domaine d'activité depuis la dernière session du Groupe de travail. Il s'agit de la troisième Semaine européenne des forêts « Silva2015 », tenue du 2 au 6 novembre 2015 à Engelberg (Suisse), au cours de laquelle plus de 25 manifestations relatives aux forêts ont été organisées et qui s'est ouverte avec la désignation des lauréats du concours de photos de la FAO, « Valeur des forêts » et du douzième concours international junior sur la foresterie (organisé par la Fédération de Russie).

Les instituts de recherche de toute la région de la CEE ont présenté une quarantaine d'affiches sur le thème de la forêt. Des manifestations parallèles ont porté sur un vaste éventail de sujets tels que les applications novatrices du bois, les emplois verts dans le secteur forestier, les mesures de protection de la forêt, la biodiversité de la forêt et la gestion de la vie sauvage. La Section organisera la Journée internationale des forêts sur le thème « Les forêts et l'eau », qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, le 21 mars 2016. Les États membres seront informés de tout le portefeuille d'activités de la Section dans ce domaine et invités à se prononcer sur les travaux du secrétariat en matière de communication et d'information.

d) Domaine d'activité 4 : Renforcement des capacités

La Section a achevé la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités, financé par le Compte de l'ONU pour le développement, concernant la gestion durable des forêts dans l'optique d'une économie plus respectueuse de l'environnement dans le Caucase et en Asie centrale, qui a été lancé conjointement par la CEE et la FAO en 2013. Le projet appuyait l'élaboration de plans d'action nationaux pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte et les mécanismes nationaux de politique forestière. Le point culminant de ces activités a été l'organisation d'un atelier régional en Géorgie, en avril 2015, avec la participation des sept pays associés au projet. La Section a élaboré une proposition en vue d'un nouveau projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement pour 2016-2019, qui porterait sur les dispositifs de contrôle de la gestion durable des forêts dans les pays du Caucase et d'Asie centrale. Conjointement avec l'Équipe de spécialistes des produits forestiers durables et l'Équipe de spécialistes des emplois verts, la Section a organisé, dans les Balkans occidentaux, un atelier de renforcement des capacités sur les marchés des produits forestiers et la main-d'œuvre dans le secteur forestier, qui a eu lieu en décembre 2015 à Podgorica (Monténégro).

Point 6

Table ronde sur les répercussions potentielles de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour les forêts et le secteur forestier

15. La vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques s'est déroulée en décembre 2015, à Paris (France). L'Accord de Paris et les documents finals de cette session couvrent tous les grands domaines jugés essentiels en conclusion d'un événement appelé à faire date, notamment ceux liés aux forêts et au secteur forestier. L'Accord prévoit que les pays doivent prendre des mesures pour conserver et, le cas échéant, renforcer les puits et réservoirs de gaz à effet de serre, notamment les forêts. En outre, les pays ont été invités à prendre des mesures pour mettre en œuvre et étayer la gestion durable des forêts et le renforcement des puits de carbone forestier dans les pays en développement, notamment par des versements liés aux résultats, des démarches générales et des mesures d'incitation positive concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, à la conservation, à la gestion durable des forêts et au renforcement des puits de carbone forestier dans les pays en développement.

16. Lors de la table ronde les volets de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en rapport avec les forêts et le secteur forestier dans la région de la CEE seront présentés en détail. Après la présentation du sujet, des experts de la question et des

participants seront invités à débattre des conséquences possibles, pour les forêts et le secteur forestier de la région, des décisions prises par la Conférence des Parties.

Point 7

Rapport du secrétariat sur la mise en œuvre des résultats des autoévaluations réalisées lors des trente-cinquième et trente-septième sessions du Groupe de travail

17. Le secrétariat rappellera les résultats de l'auto-évaluation réalisée l'an dernier et indiquera les questions qui ont été traitées. Les participants sont invités à présenter des observations sur les résultats obtenus et à suggérer de nouvelles améliorations.

Point 8

Examen stratégique du Programme de travail intégré

18. Il est prévu que l'examen stratégique du Programme de travail intégré sera mené conjointement par la CEE et la FAO. La première partie de cet examen sera consacrée à l'évaluation du Programme de travail intégré pour 2014-2017, tandis que la proposition de programme de travail intégré pour la prochaine période (2018-2021) sera élaborée lors de la prochaine étape du processus. Le Groupe de travail mixte sera informé des dispositions prises pour le processus global d'examen et invité à faire part de ses observations au sujet de l'évaluation du Programme de travail intégré actuel.

Point 9

Questions diverses

19. Au moment de la soumission du présent document, le secrétariat n'avait pas de questions à proposer au titre de ce point. Les délégations sont invitées à faire part des questions qui les intéressent avant la session ou au moment de l'examen du présent point de l'ordre du jour.

Point 10

Date et lieu de la prochaine réunion

20. Le secrétariat propose d'organiser la prochaine session en juin 2017 à Genève. Il propose en outre que la trente-neuvième session du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts soit prolongée de quatre demi-journées et dure au total quatre jours, ce qui permettra aux États membres d'examiner le Programme de travail intégré et de débattre de l'orientation future des travaux de la Section CEE/FAO de la forêt et du bois dans le cadre de l'Examen stratégique pour 2018-2021. Les délégations sont invitées à débattre des idées, des dates ainsi que de la structure du Groupe de travail pour 2017 et à décider de la documentation officielle (documents de conférence) nécessaire pour accompagner l'Examen stratégique.

Point 11

Élection du Bureau

21. Le Groupe de travail devra élire un Président et deux Vice-Présidents qui resteront en fonctions jusqu'à la fin de la trente-neuvième session. À sa trente-septième session, le Groupe de travail a réélu M. J. Hangler (Autriche) Président, et

M^{me} E. Maki-Simola (Finlande) et M. J. Prestemon (États-Unis d'Amérique) Vice-Présidents jusqu'à la fin de la trente-huitième session. Conformément à la procédure actuelle, M^{me} E. Maki-Simola devrait quitter le Bureau, M. J. Hangler achèvera son mandat comme Président du Groupe de travail mixte et M. Prestemon devrait devenir Président. Les États-membres sont invités à informer le secrétariat de leur nomination d'un candidat à la présidence ou à la vice-présidence. Le secrétariat distribuera une communication officielle à ce sujet aux chefs des délégations.

Point 12

Adoption du rapport

22. Le Groupe de travail sera invité à adopter le rapport de sa session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

IV. Calendrier provisoire

Le secrétariat organise la trente-huitième session du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts, qui fait partie intégrante de plusieurs manifestations organisées à l'occasion de la Journée internationale des forêts, qui se tient à Genève. Cette Journée sera organisée le lundi 21 mars 2016 sur le thème « Les forêts et l'eau », et l'Équipe de spécialistes des statistiques des produits forestiers se réunira le mardi 22 mars 2016. Bien que les manifestations des 21 et 22 mars ne fassent pas officiellement partie de la session, les représentants membres du Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts sont invités à y participer.

Le secrétariat propose le calendrier provisoire suivant :

Lundi 21 mars 2016 (en marge de la session officielle)

Célébration de la Journée internationale des forêts 2016 : « *Les forêts et l'eau* »

15 h 00-18 h 00 *Atelier*

18 h 00 *Réception*

Mardi 22 mars 2016 – Réunions de l'Équipe de spécialistes

(en marge de la session officielle)

10 h 00-18 h 00 *Réunion de l'Équipe de spécialistes des statistiques
des produits forestiers*

Groupe de travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et de l'économie et de la gestion des forêts, trente-huitième session

Mercredi 23 mars 2016

10 h 00-13 h 00 Points 1 à 5

15 h 00-18 h 00 Point 5 (*suite*)

Jeudi 24 mars 2016

09 h 30-12 h 30 Point 5 (*suite*) et point 6 (Table ronde)

14 h 30-17 h 30 Points 7 à 12

17 h 30 Clôture de la trente-huitième session du Groupe de
travail mixte CEE/FAO des statistiques forestières et
de l'économie et de la gestion des forêts

V. Liste des principaux acronymes et abréviations

CCNUCC	Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEF	Commission européenne des forêts
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FRA	Évaluation des ressources forestières mondiales
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Organisation mondiale des douanes
SEMAFOR	Système d'évaluation de la gestion des forêts
SH	Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises
